

Programme des débats et des études du Forum Ibn Khaldoun

Période septembre 2020- juin 2021

Le programme prévisionnel approuvé par l'assemblée générale ordinaire du Forum Ibn Khaldoun du 25 juin 2020, en tant que programme indicatif des débats et des études pour la période allant du début de septembre à fin juin 2021, se présente comme suit :

Première partie : Thèmes faisant l'objet de conférences-débats

1. L'économie numérique

Deux ans après la mise en œuvre d'un plan de développement de l'économie numérique adossée notamment le Start-up Act, adopté en 2018, qui permet aux jeunes pousses labellisées et aux investisseurs de bénéficier d'un fonds de garantie, d'allègements fiscaux et de facilitations, il est important de faire le point de l'état d'avancement de cette stratégie et de formuler les recommandations pour faire de ce secteur un important levier de croissance et de développement sur des bases inclusives touchant toutes les régions du pays.

2. L'économie sociale et solidaire

Le parlement a adopté le 17 juin 2020 le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire censé favoriser la création d'emplois dans une perspective d'insertion et/ou de réinsertion, ainsi qu'une plus grande cohésion sociale.

Quelle est la portée de ce nouveau cadre légal et quelles sont les conditions requises pour en faire un important vecteur de création de richesses à la lumière des expériences des pays qui se sont dotés depuis de nombreuses années d'un cadre réglementaire favorisant les activités à but non lucratif . Le débat programmé devra répondre à ces interpellations.

3. La Tunisie plateforme d'exportation des services de santé et de produits pharmaceutiques

La gestion de la pandémie du Covid-19 par la Tunisie a projeté une image très positive de la compétence du corps médical et paramédical tunisien qu'il importe d'exploiter rapidement pour faire de la Tunisie une plateforme régionale d'exportation des services de soins et de santé.

Tous les ingrédients pour donner un important élan à ce secteur en visant en particulier le marché de la rive nord de la méditerranée sont à priori disponibles. Comment les insérer dans un cadre cohérent, dans le cadre d'une démarche reposant sur la synergie entre les secteurs public et privé, la généralisation de l'accréditation, la signature de convention avec

les organismes d'assurance sanitaire ? Tous ces aspects feraient l'objet du débat programmé pour le début de l'année 2021.

4. La protection sociale en Tunisie

Le système de protection sociale fait aujourd'hui l'objet d'une grande réflexion dans une double direction :

- La généralisation de la couverture sanitaire et sociale à tous les tunisiens ; ce qui suppose un important effort compte tenu de l'importance de la population qui en est dépourvue
- La pérennité du système de protection sociale à travers notamment la résorption des importants déficits des caisses de sécurité sociale

Le débat programmé devra permettre de faire l'état des lieux, d'apprécier l'impact des mesures prises et d'évaluer les orientations susceptibles d'assurer la mise en place d'un socle de protection sociale viable à long terme en faveur de l'ensemble de la population.

5. La promotion de la femme rurale

Avec 35 pourcent de la population féminine en Tunisie et 58 pourcent de la main-d'œuvre rurale, les conditions de vie de la femme rurale continuent à être particulièrement difficiles avec notamment un taux élevé d'analphabétisme, une faible autonomisation économique, une importante marginalisation sociale et un relâchement des programmes de planning familial.

De nombreux programmes sont mis en œuvre ou annoncés pour réduire l'abandon scolaire des filles rurales, étendre la couverture sociale de la main d'œuvre féminine, et améliorer leur accès aux micro-crédits pour monter des micro-projets et diversifier leur source de revenu.

Le débat programmé devra permettre d'en faire l'état des lieux et de définir les éléments de la stratégie requise pour permettre à la femme rurale de bénéficier de la plénitude de ses droits.

Deuxième partie : thèmes susceptibles de faire l'objet d'études

1. La restructuration du secteur bancaire tunisien

La situation du secteur bancaire demeure, malgré les efforts déployés, globalement fragile avec notamment :

- ‡ Un taux de créances douteuses relativement élevé, de l'ordre de 13.4 pour cent des engagements en 2018.
- ‡ Un taux de provisionnement des banques globalement bas, de 55.6 pour cent contre une norme internationale de 70 à 75 pourcent.
- ‡ Un ratio de solvabilité limité à 11.8 pour cent en 2018 en retrait de 2 points par rapport au taux normatif (14%).

Cette situation, en partie à l'origine de l'abaissement de la note souveraine du pays au cours des dernières années, suscite de nombreuses interpellations, qui seront l'objet de l'étude programmée, quant à l'urgence d'une profonde restructuration pour faire du secteur bancaire des entités financièrement puissantes, techniquement performantes, à même d'être un important vecteur de développement du pays.

2. Les conditions requises pour tirer profit d'un nouvel accord avec l'Union Européenne

Le projet d'accord dans le cadre de l'ALECA, en négociation entre la Tunisie et l'Union Européenne, continue à susciter un large débat entre ceux qui perçoivent l'extension de la zone de libre échange aux services et à l'agriculture comme une importante opportunité pour accélérer le processus de développement et ceux qui considèrent qu'une telle démarche est une opération à très haut risque que le pays n'est pas en mesure d'assumer dans cette étape.

L'étude programmée devra permettre d'évaluer l'avancement des négociations, de préciser les enjeux qui se posent, et de définir, à la lumière des expériences des pays qui ont récemment intégré l'Union Européenne, la démarche requise pour tirer profit du nouvel accord.

3. L'énergie renouvelable

L'énergie renouvelable est désormais une importante composante de la politique énergétique de la Tunisie étant donné, d'une part, l'important potentiel disponible tant au niveau de l'énergie éolienne qu'au niveau de l'énergie solaire, d'autre part, des importantes percées technologiques rendant les coûts de production de cette nouvelle forme d'énergie de plus en plus compétitive.

L'étude programmée devra faire l'état des lieux à la lumière des programmes réalisés ou en cours de réalisation, évaluer la portée de la stratégie nationale visant à porter la part de l'énergie renouvelable dans la production électrique de 3% à fin 2019 à 30% en 2030 et apprécier les chances de la Tunisie de s'ériger en plateforme régionale de production et d'exportation d'énergie renouvelable.

4. L'enjeu de la mobilisation et de la gestion de l'eau

La Tunisie fait partie des pays au stress hydrique élevé. Les changements climatiques et l'élévation de la température qui en résulte aggraverait encore davantage la situation hydrique. Selon la Banque Mondiale les pertes occasionnées par la pénurie d'eau pourraient atteindre 6 à 14% du PIB pour la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.

L'étude programmée devra, à la lumière de l'état des lieux, évaluer la pertinence des politiques suivies en matière de mobilisation des ressources d'eaux conventionnelles, du traitement des eaux usées ainsi que du recours à la désalinisation de l'eau.

5. La restructuration du secteur public en Tunisie

Le secteur des entreprises publiques demeure important en tant que secteur employant plus 170 000 personnes et contribuant à près de 10 pourcent du PIB ; mais aussi et surtout en tant que secteur à caractère horizontal pour la plupart de ses unités impactant tous les secteurs d'activité économique.

Ce secteur est aujourd'hui confronté à de graves problèmes financiers affectant sérieusement la qualité de ses prestations et tirant vers le bas la compétitivité de l'économie.

C'est pourquoi, il est programmé une étude pour évaluer l'état des lieux du secteur et apprécier la portée des propositions formulées par les différentes parties concernées pour assainir et restructurer le secteur.

Forum Ibn Khaldoun le 25/6/2020